

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

Logistique

Métiers de la sécurité

Métiers de l'accueil

Métiers du commerce et de la vente (option A et B)

Organisation de transport de marchandises

Épreuve d'économie-droit

Durée : 2h

Coefficient : 1

Sujet 0

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 1/7

Le rôle de l'État dans l'économie : l'exemple du plan vélo

La transition écologique nécessite de développer les modes de transport qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre, tels que le vélo. Afin de promouvoir l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens, mais aussi pour que l'ensemble des ménages puissent s'équiper, l'État et les collectivités (régions, départements, intercommunalités et communes) développent de nombreuses initiatives et aides financières. Il en résulte depuis 2020 un nouvel engouement pour le vélo, renforcé par la crise sanitaire et la limitation des places dans les transports en commun. C'est donc toute une filière économique qui connaît une accélération de son développement.

Vous êtes actuellement en période de formation en milieu professionnel au sein du service du développement économique de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet dans le département du Tarn.

Un citoyen, Monsieur GRANGIER, habitant dans cette zone géographique et gérant une entreprise de cycles « made in France » se présente à vous pour obtenir des informations concernant le plan vélo.

En effet, passionné de vélo, il vient de faire le choix pour ses déplacements quotidiens de ne plus emprunter les transports en commun tout en se refusant à utiliser sa voiture. Par ailleurs, avec le développement des pistes cyclables et la multiplication des dispositifs d'aides de l'État, il envisage d'une part d'étendre cette démarche à son entreprise et d'autre part de pouvoir communiquer dessus.

Il souhaite être renseigné quant aux aides que peuvent obtenir ses salariés et ses clients lors de l'acquisition de vélos électriques, mais aussi concernant le forfait mobilités durables qui vise à encourager les déplacements domicile-travail à vélo car il s'interroge sur l'impact de ces mesures sur les différents acteurs économiques.

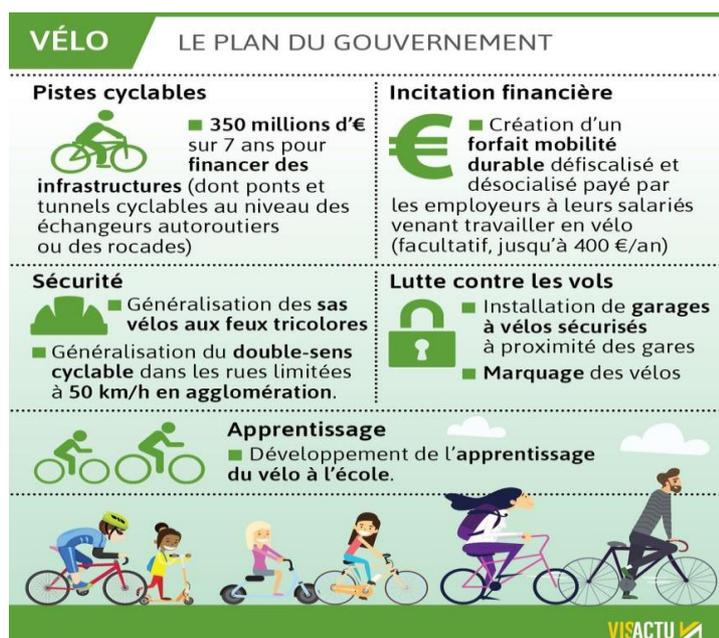
Activité : Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Raison sociale : établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Date de création : 4 mai 2017

Effectif : 25 personnes

Objectif : associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.



Vous devez donc effectuer une analyse du dossier documentaire afin de rédiger une réponse structurée à la question de M. GRANGIER.

Quelles peuvent être les conséquences de l'intervention de l'État pour la filière vélo sur les différents acteurs économiques ?

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 2/7

TRAVAIL À FAIRE

1^{re} partie : Exploitation du dossier documentaire

Afin de préparer au mieux l'étude qui vous permettra de renseigner votre usager, étudiez les documents 1 à 3 et répondez aux questions suivantes :

1. Sur votre copie, résumez en 8 à 10 lignes les idées principales du document 1.
2. À l'aide de vos connaissances, repérez les idées principales des documents 2 et 3 en complétant le tableau de l'annexe 1 (à rendre avec votre copie).
3. À l'aide des documents et de vos connaissances, répondez sur votre copie aux questions suivantes :
 - 3.1 - Quels sont les enjeux de l'engagement de l'État pour la filière vélo ?
 - 3.2 - Dans quelle mesure la loi d'orientation des mobilités (LOM) s'inscrit-elle dans la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ?

2^e partie – Écrit structuré

À l'aide de vos connaissances et du dossier joint, vous rédigerez une réponse structurée et argumentée (en suivant le plan proposé ci-dessous) à la question posée par M. GRANGIER :

Quelles peuvent être les conséquences de l'intervention de l'État sur la filière vélo pour les différents acteurs économiques ?

Dans une introduction, présentez la problématique, explicitez ses concepts essentiels et annoncez le plan :

- I. Des mesures pour promouvoir la mobilité « vélo »
 - Une incitation pour les consommateurs à utiliser la mobilité « vélo »,
 - Le rôle moteur des entreprises dans le développement de la mobilité « vélo ».
- II. L'impact économique et environnemental de ces mesures.
 - Les impacts sur le marché du vélo,
 - Le renforcement du volet environnemental de la responsabilité sociale des entreprises.

Dans une conclusion, présentez de manière synthétique et justifiée vos conseils à M. GRANGIER par rapport à ses attentes.

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 3/7



ÉCONOMIE DU VÉLO EN 2020 ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

30 MILLIONS de français de plus de 15 ans font du vélo au moins une fois par an.

5% en font quotidiennement soit 3,3 millions.

11 MILLIARDS de kilomètres parcourus par an.

LE PARC DE VÉLOS EN FRANCE

35,7 MILLIONS DE VÉLOS CHEZ LES FRANÇAIS

25 % sont inutilisés

PARC DE VÉLO DE LOCATION EN FRANCE

VÉLO LIBRE SERVICE **40 000**

LOCATION TOURISTIQUE 300 000

LOCATION LONGUE DURÉE **43 000**

3 MILLIONS DE VÉLO VENDUS

720 000 vélos fabriqués en France par an

UN PRIX MOYEN EN FORTE HAUSSE

2003 **300€** → 2018 **490€**

Plus le niveau de gamme du vélo augmente, plus la pratique augmente.

UNE FRACTURE FRANÇAISE ?

FRACTURE TERRITORIALE

Une croissance de la pratique de 60% en 20 ans dans les grandes villes.

Part du vélo dans les déplacements domicile-travail

Strasbourg	16%
Grenoble	15%
Bordeaux	12%

Évolution de la part du vélo dans les déplacements (1994-2015)

Périurbain	-65%
Campagne	-45%
Banlieue	-30%

FRACTURE SOCIALE

Forte croissance de la pratique chez les cadres

En baisse chez les jeunes, les personnes âgées et les ouvriers

LES FEMMES SONT L'AVENIR DU VÉLO

Plus l'usage du vélo augmente, plus la part des femmes est élevée

	% femmes	Part modale vélo
Strasbourg	47%	10%
Saint-Étienne	15%	0,5%

LE PHÉNOMÈNE VAE

UNE CROISSANCE DES VENTES TRÈS IMPORTANTE

DES NOUVEAUX PRATIQUANTS
Les seniors (50 ans et plus)
Les femmes

DES NOUVEAUX TERRITOIRES
Milieu rural ou périphérie des grandes villes

LE POTENTIEL EST ENCORE TRÈS FORT

Nombre de VAE vendus par an pour 1 000 habitants :

FRANCE	5
PAIS BAS ET BELGIQUE	25

70% passent de la voiture au VAE

9% L'OBJECTIF À ATTEINDRE

UN OBJECTIF AMBITIEUX MAIS ATTEIGNABLE !

- Rejoindre la moyenne européenne de 9%
- 40 à 50% des déplacements font entre 1 et 7 km en France
- Séville en Espagne est passée de 0,6% à 8% en un mandat municipal

OBJECTIF DE PART MODALE POUR LE VÉLO EN 2024

DIFFÉRENTS SCÉNARIOS POSSIBLES

1 POURSUITE DES TENDANCES

3,5% EN 2030

Croissance forte en ville, baisse ailleurs

2 RATTRAPAGE

9% EN 2030

Poursuite de la croissance en ville, forte progression ailleurs

3 VOLONTARISTE

9% EN 2024
24% EN 2030

Très forte progression en ville et ailleurs

LES MOYENS POUR ARRIVER À 9%

100 000 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES À RÉALISER

Réseau cyclable type d'une grande ville française

> un linéaire important mais beaucoup de discontinuités

INVESTIR 30 €/AN/HAB

(contre 271 € pour la voiture et 473 € pour les transports en commun)

Réseau cyclable connecté (Utrecht)

UN RÉSEAU CYCLABLE MAILLÉ ET CONTINU

CONSTRUIRE UN "ÉCOSYSTÈME VÉLO" INTÉGRÉ

- Fabriquer plus en France
- Sécuriser le stationnement
- Accompagner les changements de comportement
- Faciliter les intermodalités
- Développer les locations
- Former toute une génération à l'usage du vélo avec le programme "Savoir rouler à Vélo"

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 4/7

LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS (LOM) LES MESURES PHARES

Deux ans après les assises nationales de la mobilité (automne 2017), un an après le «Plan vélo et mobilités actives» (septembre 2018), le projet de Loi d'orientation des mobilités (LOM) a été adopté le 19 novembre 2019.

Ce texte vise à réformer le cadre général des politiques de mobilité afin de répondre à 4 objectifs :

- sortir de la dépendance automobile,
- accélérer la croissance des nouvelles mobilités,
- réussir la transition écologique,
- programmer les investissements dans les infrastructures de transports.

Retour sur les mesures phares du texte le plus structurant sur la question des transports depuis la Loi d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI) de 1982.



Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 5/7

Plan vélo : des mesures concrètes pour faciliter l'usage du vélo

En 2020, le Gouvernement a lancé un grand plan vélo afin de faciliter l'usage du vélo grâce à des mesures d'aide financière, d'aménagement des infrastructures ou encore de formation, pour les particuliers et les collectivités. Mis en place à la sortie de la période de confinement lié à la pandémie de coronavirus, il doit permettre de démocratiser sur le long terme la pratique du vélo en tant que moyen de transport, quotidien ou occasionnel, lorsqu'il est adapté aux besoins de déplacements des usagers.

Lancé le 11 mai 2020 dans la perspective de la sortie du confinement par le Gouvernement, le « coup de pouce vélo » permet la prise en charge des réparations, des places de stationnements temporaires et des formations. Afin de répondre à la forte demande des usagers, le Gouvernement a annoncé le 29 mai 2020 que l'enveloppe dédiée, initialement d'un montant de 20 millions d'euros intégrés au programme de certificat d'économie d'énergie (CEE) « Alvéole », serait portée à 60 millions d'euros. L'objectif est ainsi de tripler le nombre de vélos pouvant bénéficier du « coup de pouce », pour atteindre le million. [...]

Concrètement, et jusqu'au 31 mars 2021, le Coup de pouce vélo permet :

- o la prise en charge exceptionnelle jusqu'à 50 euros d'un montant hors taxe de la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs référencés ;
- o une prise en charge à destination des collectivités, jusqu'à 60% des coûts d'installation de places de stationnement temporaire pour vélo ;
- o des formations gratuites "coup de pouce remise en selle" pour apprendre à circuler en sécurité : de 1 à 2 heures d'apprentissage, individuellement ou en petit groupe, avec un moniteur expérimenté.

Le forfait mobilités durables prévu dans la loi d'orientation des mobilités permet aux employeurs du secteur privé de prendre en charge jusqu'à 500 euros par an et par salarié les frais de déplacement de leurs salariés sur leur trajet domicile-travail effectué à vélo, en covoiturage ou à l'aide d'autres services de mobilité partagée. [...]

Le forfait mobilités durables est également mis en place dans la fonction publique d'État, pour les déplacements à vélo ou en covoiturage, à hauteur de 200 euros par an et par agent. [...]

Pour répondre au grand succès de l'opération « Coup de pouce vélo », le ministère de la Transition écologique a lancé une Académie des métiers du vélo, portée par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et soutenue à hauteur de 8 millions d'euros via un programme CEE (Certificat d'Économie d'Énergie) sur la période 2020-2022.

L'objectif est de développer des guides techniques, une plateforme web et des supports de formation, mais aussi de former des experts du vélo de tous les niveaux (mécaniciens, formateurs...).

Cette nouvelle filière permettra de former 250 mécaniciens vélos dans les prochains mois, puis 500 mécaniciens par an.

Les pistes cyclables temporaires constituent une solution simple et adaptée pour permettre aux cyclistes de se déplacer en sécurité en créant de nouvelles voies de circulation pour les vélos ou en élargissant des pistes cyclables existantes. Le Gouvernement prend des mesures de soutien à la mise en place de ces pistes cyclables temporaires par les collectivités territoriales. [...]

Pour faire de la France une véritable nation du vélo et installer définitivement cette culture, le Gouvernement a lancé Mai à vélo, dont la première édition aura lieu en 2021. Une structure commune à tous les partenaires impliqués sera créée et financée pour organiser cet événement.

www.ecologie.gouv.fr, 16/02/2021.

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 6/7

